

**COMPTE-RENDU RÉUNION
CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 29 Avril 2008**

Le mardi 29 Avril 2008, le Conseil Municipal de Saint-Péran s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur RICHARD Loïc, Maire.

Présents MM, BUSSON, DUPUIS, FAUCHOUX, FRIN, GOVEN, JUBLAN, LÉCUYER, LESEC, PESTEL, RICHARD, ROZÉ.

Absents excusés : MM

Secrétaire de séance : Madame DUPUIS Manuella

Madame FRIN Christine est arrivée à 21h00

Compte rendu du conseil du 25 mars 2008

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en début de chaque séance, le compte-rendu de la réunion précédente est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Approbation à l'unanimité des membres présents du compte rendu de la séance du 25 mars 2008.

Comptes rendus des commissions communales

Finances : La commission a eu lieu le 3 avril dernier.

Monsieur LÉCUYER, désigné vice-président de la commission, a présenté une synthèse budgétaire et financière de la commune.

Voirie : La commission a eu lieu le 26 mars dernier.

Monsieur LESEC Patrick, désigné vice-président, a évoqué d'une part, les gros travaux prévus au budget (construction du marais artificiel, réfection des chemins ruraux n° 224 et 225, effacement des réseaux place de l'église, aménagement et goudronnage chemin n°242), et d'autre part, les petits travaux à caractère urgent : aménagement du chemin n°207 (évacuation de l'eau), réalisation de regards et grilles rue de la mairie, réaménagement d'un pont au Gacel (tranchée dans la roche), curage de fossé à La Noé Poirier et La Croix Chemin), réparation du chemin des Trois chênes (prise en charge par l'entreprise de débardage : concertation avec Iffendic pour la partie commune).

21h00

Bâtiments communaux : La commission a eu lieu le 05 avril dernier.

Monsieur JUBLAN Christophe, désigné vice-président, a évoqué divers petits travaux concernant la Maison de association (fuite toiture, chêneaux en mauvais état), l'église (fuite toiture), l'emplacement de l'abribus du bourg à revoir, construction de toilettes publics (emplacement à déterminer) et la mairie (réparation de la porte arrière de la salle communale).

Culture et loisirs : La commission a eu lieu le 10 avril dernier.

Madame FAUCHOUX Denise a été désignée vice-présidente. Madame GOVEN Isabelle a été désignée responsable du site internet et de sa mise à jour. Ont été évoqués l'activité du centre de loisirs, le contrat jeunesse, le fonctionnement du cybergrenier, la mise en place d'une permanence des élus le samedi matin de 10h à 12h30, qui débutera le 5 juin 2008 et sera effectuée par Christophe JUBLAN.

Sinistre cambriolage : devis de réparation et indemnisation

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la mairie ayant subi un sinistre cambriolage le 9 janvier 2008, il est nécessaire de changer la porte arrière du bâtiment. Monsieur le Maire présente le devis réalisé par l'Entreprise HERVAULT menuiserie. Il informe également le conseil du montant de l'indemnité d'assurance qui sera versée à la commune, s'élevant à 2 447.10€. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'une part accepte le devis de réparation de l'entreprise HERVAULT menuiserie à Tréffendel, pour un montant de 2146.92€ HT ainsi que le versement de l'indemnité d'assurance afférente à ce sinistre pour un montant de 2 447.10€.

Intercommunalité :

Monsieur LÉCUYER, 1^{er} adjoint, présente au Conseil Municipal le rapport d'activités de l'année 2007 de la Communauté de Communes de Brocéliande, dans l'intégralité est consultable en mairie pour ceux qui le souhaitent. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le 1^{er} Adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport d'activités de l'année 2007 de la Communauté de Communes de Brocéliande. En outre, il présente de manière synthétique la 1^{ère} réunion, qui a eu lieu le 14 avril, où il a été procédé à l'élection du Président et des Vice-Présidents. En outre, il précise qu'il a été décidé qu'un représentant de chaque commune était nommé dans chaque commission (10 au total):

Président : Loïc AUBIN (1er Adjoint au Maire de Saint-Thurial), chargé de la « politique Touristique et du suivi des contrats de territoire », délégué de Saint-Péran, Michel LÉCUYER

Commission « Développement Economique » : délégué de Saint-Péran, Christophe JUBLAN

Commission « Environnement, Développement Durable, SPANC (Service Public des Assainissements Non-collectifs) et SMICTOM », délégué de Saint-Péran : Patrick LESEC

Commission « Jeunesse, Emploi, gestion des Points Accueil-Emploi » : délégué de Saint-Péran, Michel LÉCUYER.

Commission « gestion du Patrimoine, Voirie, PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) » : délégué de Saint-Péran, Christophe JUBLAN.

Commission « Culture, Sports et loisirs » : délégué de Saint-Péran Loïc RICHARD.

Commission « Habitat, transports, nouvelles technologies », délégué de Saint-Péran, Patrick LESEC.

7ème Vice-Président : Michel LÉCUYER, chargé des « Finances et de la communication ».

Monsieur LÉCUYER informe également de la mise en place de la commission d'évaluation des charges (examen des transferts de compétences des communes vers la communauté de communes), déléguée de Saint-Péran : Michel LÉCUYER ; la commission d'appel d'offres (pas de délégué de Saint-Péran) ; le GIP (Groupement Intérêt Public) du Pays de Brocéliande composé de 6 membres de la Communauté de Communes de Brocéliande, pas de délégué de Saint-Péran.

Enfin ont été désignés dSMICTOM : Délégués de Saint-Péran : Michel LÉCUYER et René PESTEL

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention d'ouverture de crédit de trésorerie, contractée pour un montant de 250 000€, arrive à échéance le 26 Juillet 2008. Il propose son renouvellement pour un montant de 50 000€. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, proroge la convention pour une période de un an aux mêmes conditions pour un montant de 50 000€.

Demande de subvention pour voyage scolaire à l'étranger

Monsieur le Maire quitte la salle.

Monsieur LÉCUYER, fait part au Conseil du courrier de Mademoiselle RICHARD Nolwenn demandant une subvention à la commune pour participer au financement d'un voyage scolaire en Inde organisé par son lycée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (7 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention), accorde une subvention de 25€ à Mademoiselle RICHARD Nolwenn, en application de la délibération 13/2008 du conseil municipal en date du 28 février 2008.

Divers :

1- Monsieur PESTEL, 2^{ème} adjoint, informe le conseil d'un besoin de matériel au niveau de l'atelier communal (perceuse-dévisseuse). Après en avoir délibéré, le conseil décide l'acquisition de ce matériel pour un montant de 437.40€ HT auprès de l'entreprise Denis Matériaux.

2- Monsieur le Maire rappelle qu'une feuille communale était diffusée régulièrement pour notamment informer la population des actions du conseil et qu'il est opportun de créer un groupe de travail pour la préparation de cette feuille. Les membres désignés sont les suivants : Loïc RICHARD, Michel LÉCUYER, Isabelle GOVEN, Denise FAUCHOUX

3- Le conseil municipal a décidé de désigner une personne chargée des questions d'environnement et d'énergie renouvelable sur la commune. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Madame Christine FRIN a été désigné.